

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 6 JUILLET 2022

Le conseil municipal d'AHUN s'est réuni le 6 juillet 2022 à la Mairie d'AHUN en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry COTICHE Maire, selon convocation du 27 juin 2022

ETAIENT PRESENTS : M. COTICHE, M DESLOGES, Mme DUBOUIS, Mme DEMAY, M. FOIRET, Mme FAURE, Mme ENGUEHARD, M. CHARLES, M. DENIAU, M. BOUDEAU.

ETAIT EXCUSE : M CHERRORET pouvoir à Mme DUBOUIS

ETAIENT ABSENTS : Mme MAZIERE, M. CHAUSSECOURTE, M. PACAUD, Mme LAURENT.

➤ Madame DEMAY est élue secrétaire de séance.

☞ **Le compte-rendu de la séance du 19 avril 2022 est adopté à l'unanimité**

DESIGNATION D UN MEMBRE SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT). La commission petite enfance, affaires scolaires, périscolaires et associatives a été créée lors du conseil municipal du 3 juin 2022 avec 9 membres.

M. Philippe BOUDEAU a proposé sa candidature pour intégrer cette commission.

☞ **Vote**

ADHESION SDIC 23 ADHESION DES COMMUNES DE BONNAT ET MONTAIGUT LE BLANC

Les communes de Bonnat et Montaigut le Blanc souhaitent adhérer au SDIC23. Ce dernier a délibéré favorablement mais il convient que cette adhésion soit aussi validée par les communes adhérentes

☞ **Tous pour**

PROPOSITION D'UN PRIX DE VENTE PROJET AGES ET VIE

M le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 2 juillet 2021 le projet d'implantation d'une maison intergénérationnelle a été validé « route du moutier » sur la parcelle AD 563 « les pelades ». Ce projet représente une surface de 2583 m². Les bâtiments seront exploités par la société Ages et vie. Le projet consiste en l'implantation d'un collectif pouvant accueillir 16 personnes. Les loyers payés par les résidents restent modérés, une priorité sera accordée aux personnes âgées de la commune ou aux ascendants des habitants d'Ahun.

Dans ce contexte, afin de favoriser l'implantation de cette maison intergénérationnelle la commission des finances réunie le 28 juin 2022 propose au conseil municipal de fixer le prix de vente à 14 € le m².

De fixer le prix de vente de la surface de la parcelle AD 563 destinée à accueillir le projet Ages et Vie à 14 € le m², les frais de bornage, les documents d'arpentage et acte de vente seront à la charge de

l'acquéreur, de retenir Maître YVERNAULT pour l'établissement de la vente, de mandater M le Maire, à procéder à toute signature en ce sens, y compris l'acte de vente

☞ **Tous pour**

CONSULTATION TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX PERMIS D AMENAGER AGES ET VIE

L'avant-projet réalisé par Infralim pour la viabilisation du « lotissement des pelades » 1^{ère} tranche recense les travaux suivants :

Extension de voirie depuis la route du Moutier d'Ahun 70 ml

Raccordements aux réseaux secs (électricité BT, éclairage public, télécom et gaz) et AEP depuis la route du Moutier d'Ahun

Raccordement au réseau d'eaux usées, qui nécessite une extension conséquente de 165 ml jusqu'au lotissement Marcel Arnaud

Montant des travaux : 91 887 € HT

Maîtrise d'œuvre : 8 000 € HT

Etude géothermique : 2 000 € HT

Coordination SPS : 2 500 € HT

Total estimé de l'opération 105 000 € HT

➔ Proposition au conseil de lancer une consultation pour ces travaux

Consultation dossier loi sur l'eau projet Ages et Vie

Suite au dépôt du permis d'aménager, le service espace rural risques et environnement de la DDT demande un dossier de déclaration pour la gestion quantitative et qualitative du rejet d'eaux pluviales généré par la maison intergénérationnelle

Préconisation : infiltration à la parcelle

➔ Consultation bureau d'études

☞ **Tous pour**

CONVENTION AMO SECURISATION ET VERDISSEMENT ROUTE DE LIMOGES

Comme exposé lors du conseil municipal du 17 décembre 2020, le conseil avait approuvé le projet d'aménagement 4^{ème} tranche du bourg.

Afin de rentrer dans différents programmes de financement et afin de répondre aux besoins des habitants, ce projet est à travailler selon les axes sécurisation, mobilité et verdissement et non plus uniquement aménagement

Travail en collaboration avec les chargés de mission PVD et ADI

L'ADI propose ses services pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage

- Phase études : établissement cahier des charges, analyse, assistance pour la passation et le suivi des contrats d'études préalables, établissement des dossiers consultation, réunions ...
- Assistance pour la mise en place des entreprises travaux : assistance à la réalisation des pièces administratives du dossier de consultation des entreprises, assistance pour l'analyse des offres
- Suivi des travaux
- Assistance pour les opérations de réception des ouvrages

Coût de la mission : 7 000 € forfait

☞ Tous pour

CHOIX DU BUREAU D ETUDES DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE PROJET DE REFECTOIRE

Avant-projet réalisé par Spirale 23 déjà présenté au conseil municipal

Il est nécessaire de réaliser une étude géothermique afin de valider l'emplacement de ce réfectoire dans la cour de l'école élémentaire à côté du préau

Consultation faite : Ginger, Alpha BTP, Geotch

2 propositions reçues

- Geotech : 3 996,00 €TTC
- Ginger 3 317,04 € TTC

☞ Tous pour

**DECISION
MODIFICATIVE**

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Virement à la section d'investissement 042	023		73 000,00			
Autres bâtiments	615228		- 84 800,00			
Réseaux	615232		10 000,00			
Autres charges exceptionnelles	678		1 000,00			
Fonctionnement						
Virement de la section de fonctionnement 040				021		73 800,00
Frais d'études	2031	316	7 000,00			
Frais d'études	2031	318	2 000,00			
Frais d'études	2031	323	3 400,00			
Matériel roulant	21571	H.O.	20 000,00			
Autres installations, matériel et outillage	2158	H.O.	5 000,00			
Matériel de bureau et mat. Informatique	21783	H.O.	5 400,00			
Matériel de bureau et mat. Informatique	2183	H.O.	1 000,00			
Autres immobilisations corporelles	2188	H.O.	2 000,00			
Installations, matériel et outillage	2315	322	8 000,00			
Autres établissements publics	27638	H.O.	20 000,00			
Investissement			73 800,00			73 800,00

☞ Tous pour

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT
--

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Subventions d'équipement				131	H.O	20 000,00
Installations techniques matériel et outillage	2315	H.O.	20 000,00			
Investissement			20 000,00			20 000,00

☞ Tous pour

DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

Afin de faciliter le remplacement d'agent indisponible

- ➔ Autorisation du conseil au Maire de recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou momentanément indisponibles
- ➔ Contrat à durée déterminée renouvelable dans la limite de l'absence de l'agent remplacé
- ➔ Peuvent prendre effet avant le départ de l'agent pour faciliter la prise de poste

☞ Tous pour

QUESTIONS DIVERSES

Information organisation rentrée école

Numérotation « stratégie villages »

Maison France Services : travaux et recrutement

En cours : Diagnostic assainissement, Fleurissement jardinières, peinture gendarmerie, chaudière ESAT, travaux école

Date inauguration 3^{ème} tranche aménagement du bourg

Extension des consignes de tri (septembre 2022)

☞ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h